



PAR COURRIEL

Québec, le 7 janvier 2022

Madame Andréanne Masson
Biologiste - Direction de la gestion de la faune Capitale-Nationale-Chaudière-Appalaches
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
andreanne.masson@mffp.gouv.qc.ca



INFORMER

Objet : Projet de construction du nouveau pont de l'Île-d'Orléans – Question complémentaire – DQ6



CONSULTER

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.



ENQUÊTER

Veuillez trouver, ci-dessous, une question dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **12 janvier 2022 15h00** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

- 1. De façon générale, comment considérez-vous l'avenue de compensation pour les pertes d'habitat du poisson qui consiste en l'aménagement de l'étang dans le secteur nord du pont (PA3.1, 1 de 2, p. 135) ? Plus spécifiquement, est-ce que sa connectivité avec l'étang de la Côte pourrait être une plus-value pour certaines espèces fauniques?*



AVISER

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Anne-Marie Gagné
Coordonnatrice du secrétariat de la commission